

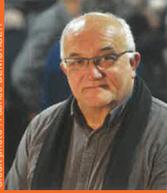


OCTOBRE 2019

LA LETTRE DU SCoT N°4

Centre  Ardèche
SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale Centre Ardèche
L'Outil qui dessine l'avenir de votre territoire !



Crédit photo : Fabrice DESMURGER

Le *Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)*, projet politique du SCoT, est actuellement en cours de finalisation. Il est issu d'une large concertation avec les élus : 10 bureaux syndicaux, 5 ateliers thématiques, 3 réunions EPCI, 2 conférences des communes, 1 comité de pilotage SCoT-Etat, 1 lettre d'information envoyée à toutes les communes, 1 exposition itinérante. Quatre grandes ambitions politiques en sont nées. Un certain nombre d'orientations cohérentes entre elles ont ainsi été définies par les élus pour l'ensemble du territoire. Elles doivent à présent faire l'objet d'une transcription en règles (*Document d'Orientations et d'Objectifs*). Je vous propose d'en retrouver les grandes lignes ici. Bonne lecture !

Jacques MERCHAT, Président du SyMCA

AMBICTION 1

ETRE ACTEUR DU TERRITOIRE

C'EST CHOISIR SON DÉVELOPPEMENT

Se donner les moyens d'attirer de nouveaux habitants en proposant un projet de territoire qui s'inscrit dans le futur : un développement économique adapté, à taille humaine, économe en foncier, qualitatif et attractif.

Un développement démographique dynamique et raisonné

- + 7000 habitants en 2040.
- Des prescriptions par bassins de vie, cohérentes entre elles et qui affirment le rôle fédérateur de leurs villes centre.

Un développement à taille humaine qui permet

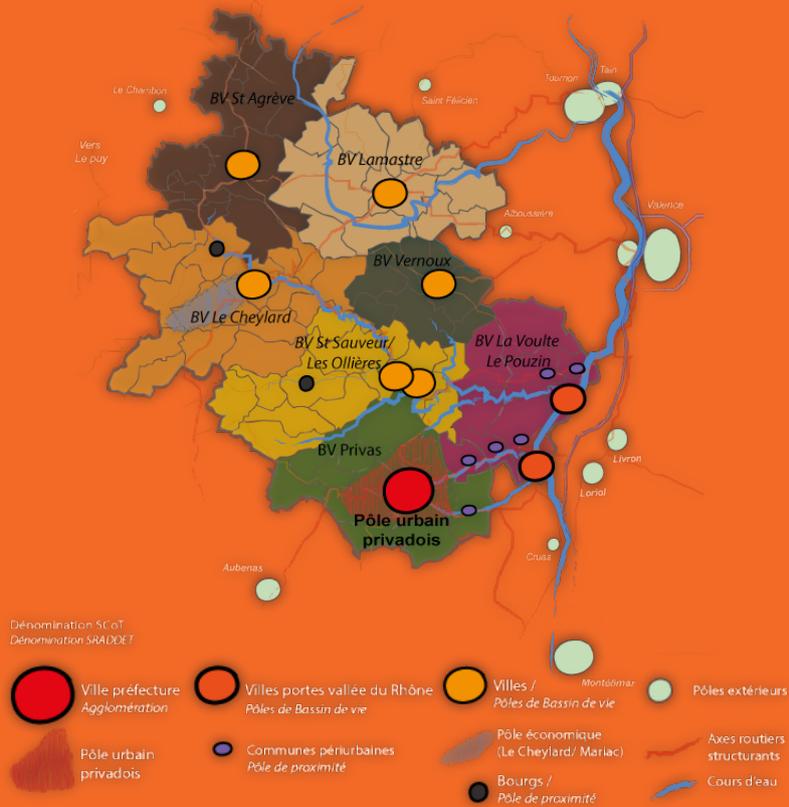
- de proposer des logements variés pour loger tous les habitants à toutes les étapes d'une vie,
- d'accueillir des activités économiques pour développer les bassins de vie et favoriser une économie variée,
- de soutenir l'industrie et l'artisanat,
- de conforter un maillage solidaire d'équipements et de services permettant de revitaliser les centres villes.

* Sur la carte, BV = Bassin de vie

RESTER UNE RURALITÉ ACTIVE QUI S'AFFIRME !



Organisation Territoriale du Centre Ardèche



AMBICTION 2

UN TERRITOIRE VIVANT

C'EST METTRE L'HUMAIN ET LA NATURE AU COEUR DU PROJET



UN TERRITOIRE HABITÉ DONT IL FAUT PRENDRE SOIN.

Etre attentifs aux « vivants », habitants et environnement, tout en se donnant les moyens d'équilibrer les enjeux de développement et de préservation.

Promouvoir le bien vivre ensemble, être au service des habitants

- Permettre à tous d'accéder à un logement digne, viser la sobriété énergétique.
- Anticiper le vieillissement de la population et répondre aux besoins des plus fragiles en confortant l'offre de services de proximité.
- Développer une mobilité solidaire pour optimiser et minimiser les déplacements et ainsi répondre aux enjeux d'avenir.

- Densifier les secteurs desservis par les bus T'CAP pour en optimiser le fonctionnement.

Respecter l'Homme et la Nature

- Affirmer une gestion économe de la consommation foncière, notamment en donnant la priorité à la requalification et en promouvant un urbanisme plus dense.
- Protéger, économiser et garder l'eau sur le territoire en étant solidaires dans sa gestion.
- Protéger la biodiversité à toutes les échelles : SCoT, quartier...
- Devenir un territoire résilient, qui adapte son urbanisation au contexte local.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

C'EST VALORISER LES RESSOURCES LOCALES

Valoriser le potentiel local : l'ensemble des ressources existantes et les ressources futures qui contribueront à l'attractivité du Centre Ardèche pour les nouveaux habitants et pour un tourisme de qualité.

Valoriser les ressources locales...

- Protéger et mettre en valeur les paysages, ressource d'avenir.
- Faire de la qualité paysagère une préoccupation majeure à intégrer dans tout projet de développement.
- Lutter contre le changement climatique et s'adapter à ses effets.
- Réduire les consommations énergétiques et affirmer la transition énergétique comme levier de développement.
- Faire de l'agriculture et de la forêt des ressources de développement et de valorisation du Centre Ardèche.
- Développer une agriculture biologique et de qualité ;

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.



préserver le foncier pour soutenir des installations viables et adaptées aux réalités géographiques, écologiques et économiques du territoire.

- Accompagner le développement d'une activité sylvicole locale durable.

...pour renforcer l'attractivité du territoire, *une stratégie globale pour l'accueil des nouveaux habitants et l'activité économique*

- Valoriser le patrimoine bâti industriel, culturel et les savoir-faire qui contribuent à l'identité du Centre Ardèche, à son attractivité, facteurs de développement économique.
- Accompagner un développement touristique qualitatif et durable qui s'appuie sur l'itinérance douce et les richesses locales.

UN TERRITOIRE OUVERT

C'EST ENCOURAGER LES COMPLÉMENTARITÉS ET RENFORCER LES ÉCHANGES

S'allier et coopérer avec les territoires voisins pour affirmer la place stratégique du territoire au centre de l'Ardèche.

Viser la complémentarité avec les territoires voisins

- Avec l'offre commerciale des pôles voisins (Valence, Montélimar, Le Puy...) pour ne pas développer une offre concurrentielle et accroître le risque de friches à termes.
- Renforcer les liaisons transports en commun pour permettre des échanges inter-territoires et trouver une réponse aux déplacements domicile-travail.
- Pour proposer une offre touristique complémentaire qui s'appuie sur la notoriété de l'Ardèche.
- Développer un inter-SCoT interdépartemental qui inscrit le territoire dans des dynamiques communes.

PARTICIPER ET S'INSCRIRE DANS LES DYNAMIQUES TERRITORIALES VOISINES.



Définir des projets structurants facteurs de développement

- S'appuyer sur la vallée du Rhône, une ouverture sur l'Europe, pour irriguer le coeur des bassins de vie du Centre Ardèche.
- Affirmer le développement du numérique pour un territoire ouvert et attractif.
- Requalifier et développer la zone économique « Le Pouzin-Rhône-Vallée » locomotive pour le développement économique de l'Ardèche.
- Travailler sur l'intermodalité fleuve-fret-route et développer le port fluvial du Pouzin.
- Renforcer l'attractivité de Privas dont le rôle de ville Préfecture, structurant pour le Département et la Région, rayonne au-delà du SCoT.



Conférence des communes, 27 septembre 2019.

Présentation des Ambitions du PADD, retour d'expérience du SCoT Apt Luberon, Table ronde : Quelle économie pour le développement et l'attractivité du Centre Ardèche ?

ZOOM SUR L'EAU

L'eau est une ressource fondamentale pour le développement d'un territoire. En Ardèche, elle a historiquement permis le développement de l'activité industrielle (moulinages pour le textile), elle façonne ses paysages, conditionne l'activité agricole et permet la pratique de nombreux loisirs (développement du tourisme, etc.). Elle est ainsi déterminante de la vie d'un territoire.

Aujourd'hui, dans un contexte de changement climatique l'eau est, en Centre Ardèche, une ressource vulnérable. Les étiages de plus en plus sévères questionnent quant au maintien des activités et à la capacité du territoire à maintenir sa population, voire à la développer, à l'horizon du SCoT (20 ans).

Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement, agence régionale pour la transition énergétique du territoire, n'observe pas une réduction quantitative annuelle de précipitations mais un changement quant à sa répartition dans le temps.

Le territoire connaît ainsi des périodes de sécheresse plus marquées qu'autrefois et des épisodes de pluies intenses plus importants.

Le diagnostic du territoire a montré que des déséquilibres quantitatifs importants existent sur les masses d'eau superficielles des trois bassins du territoire (Doux, Eyrieux, Ouvèze-Payre). Ces secteurs rencontrent notamment des difficultés à satisfaire les besoins en période d'étiage.

Il met également en avant que le rendement des réseaux est assez hétérogène avec des pertes parfois

conséquentes. De plus le Centre Ardèche est un territoire au sein duquel existe de nombreuses disparités dans la production d'eau potable (excédentaire sur la nappe alluviale du Rhône, mais fragile, voire déficitaire sur le reste du territoire).

Enfin, la qualité de cette eau potable reste à surveiller (50% des captages ne sont pas protégés).

L'enjeu pour le territoire au travers du SCoT apparaît ici assez clairement ; la nécessité vitale de mener une politique qui permette de trouver les moyens d'économiser l'eau dans tous les secteurs d'activités, de la garder sur le territoire et d'être solidaires dans sa gestion.

Pour ce faire il s'agit de trouver la juste règle qui permette d'intégrer ces préoccupations aux opérations d'aménagement. Notamment de favoriser le stockage des eaux pluviales, de limiter l'imperméabilisation des sols dans tous les projets pour une meilleure infiltration, de limiter le ruissellement et d'atténuer les risques d'inondation. Le fonctionnement des cours d'eau devra également être pris en compte dans leur globalité afin de leur permettre de rendre tous leurs services (filtration, zones pour l'expansion des crues, biodiversité, etc.).

Le syndicat mixte Eyrieux Clair s'attache aujourd'hui à définir l'Espace de Bon Fonctionnement (EBF) de la partie aval de l'Eyrieux (Les Ollières-La Voulte).

L'objectif est de déterminer l'espace dont a besoin la rivière pour assurer sa dynamique fluviale tout en conciliant les différents usages.

Cette démarche répond au volet B1 du Contrat de rivière. Il s'agit d'aboutir à la construction d'un plan d'actions consensuel pour permettre d'atteindre le bon état écologique du cours d'eau.

Ce travail rejoint le projet d SCoT puisqu'il sert de support pour imaginer différents scénarios d'aménagement et réfléchir aux objectifs de gestion qui garantiront le meilleur futur possible à la rivière et à ses riverains.

Plus d'infos sur www.eyrieux-clair.fr

Réalisation : SYMCA, 2019.
Crédit photo : SYMCA, APC, Claude Fougeirol.
Impression : Imprimerie Nouvelle.